

PUBLICATIONS LEGALES

**CABINET JURIDIQUE
VINCENT LACOUX
NOUMEA - Centre Ville
27 rue de Sébastopol - Immeuble Central I
BP 3737 - 98846 NOUMEA CEDEX
(Tél. 27.41.16 - Fax. 26.26.37)**

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé, en date à NOUMEA du 7 décembre 2010, enregistré à NOUMEA le 8 décembre 2010, folio 3, numéro 23, bordereau 327/5,

La société NAKAMANGO, SARL au capital de 900 000 F.CFP dont le siège est à NOUMEA, Ducos, 62 rue Papin, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le n° B 909 069,

A VENDU A :

la société MANPLES, SARL au capital de 500 000 F.CFP dont le siège est à NOUMEA, Ducos, 62 rue Papin, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le n° B 034 388,

Un fonds de commerce de nakamal, exploité à NOUMEA, Ducos, 62 rue Papin, connu sous le nom de "NAKAMANGO" et pour l'exploitation duquel le vendeur est immatriculé au registre RCS sous le n° B 909 069 ; ledit fonds identifié au RIDET sous le n° 909069.001 avec tous les éléments incorporels et corporels en dépendant.

Prix : 4 500 000 F.CFP.

Cette vente a fait l'objet d'un premier avis publié dans le journal d'annonces légales Télé 7 Jours du 15 décembre 2010.

Les créanciers du vendeur ont un délai de 10 jours à compter de la présente publication pour faire opposition sur le prix de vente, à NOUMEA, chez le CABINET JURIDIQUE VINCENT LACOUX, centre ville, 27 rue de Sébastopol, immeuble Central I (BP 3737 - 98846 NOUMEA CEDEX), où domicile spécial a été élu à cet effet.

Pour avis

L'acquéreur

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NOUMEA

AVIS

Par jugement du 6 décembre 2010, le tribunal de première instance de NOUMEA a arrêté un plan modifié de redressement de Mme Raymonde BERNALEAU, née le 20 juin 1959 à BOURAIL, infirmière, demeurant 18 rue du 1^{er} mai - Rivière Salée - 98800 NOUMEA, organisant la continuation de l'entreprise et a maintenu la Selarl Mary-Laure GASTAUD en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Le greffier

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NOUMEA

AVIS

Le tribunal de première instance de NOUMEA a, par jugement du 6 décembre 2010, prononcé la liquidation judiciaire de la

S.C.I VAIMITI, dont le siège social est 37/39 rue Jules Garnier - immeuble Le Catalan - 98800 NOUMEA RCS n° D 415 901, fixé la date de cessation des paiements au 6 juin 2009, désigné Claude VICARD en qualité de juge-commissaire titulaire, Béatrice IMASSI en qualité de juge-commissaire suppléant, et la Selarl Mary Laure GASTAUD (15 rue Colnett BP 3420 - 98846 NOUMEA) en qualité de liquidateur.

Les créances doivent être déclarées au liquidateur dans un délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au JONC ce délai est augmenté de deux mois pour les créanciers domiciliés hors du territoire.

Le greffier

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de la SCI RUE JANISEL déclarée en liquidation judiciaire par jugement du 1^{er} mars 2010 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé et signé le 2 décembre 2010 au greffe du tribunal de première instance, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au greffe et former réclamation dans le délai de quinze jours à compter de la présente publication.

Nouméa, le 14 décembre 2010

Le greffier

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de la SCI SOLEIL déclarée en liquidation judiciaire par jugement du 6 septembre 2010 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé et signé le 6 décembre 2010 au greffe du tribunal de première instance, où ils peuvent en prendre connaissance.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au greffe et former réclamation dans le délai de quinze jours à compter de la présente publication.

Nouméa, le 14 décembre 2010

Le greffier

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NOUMEA

AVIS

Les créanciers de la SCI BOTTI déclarée en liquidation judiciaire par jugement du 3 août 2009 sont avisés que l'état des créances est constitué et a été déposé et signé le 6 décembre 2010 au greffe du tribunal de première instance, où ils peuvent en prendre connaissance.